

23 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CARRERE GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier du 22 juillet 2008, complété par un courrier du 23 juillet, la société Schroders Plc (31 Gresham Street, Londres EC2V 7QA, Royaume-Uni), a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 juillet 2008, par suite d'une cession d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CARRERE GROUP et détenir 420 330 actions CARRERE GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 4,00% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 8 443 335 actions représentant 10 508 575 droits de vote.